



COMPETITION		
	Cotisation pour une nouvelle inscription Nouveau membre	Cotisation pour un renouvellement d' inscription Membre inscrit lors de la saison 2020 - 2021 (<i>remise Covid déduite</i>)
Pré-compétition	310,00 €	250,00 €
District	310,00 €	250,00 €
Espoirs	375,00 €	300,00 €
Masters	315,00 €	250,00 €
Sauvetage	315,00 €	250,00 €

Pour les familles ayant 3 inscriptions ou plus dans le club, chaque cotisation bénéficie d'une réduction de 20,00 euros.

L'inscription est effective dès réception du paiement de la cotisation. Elle doit être faite dans les 15 jours après l'inscription et au plus tard pour le 31 août 2020 sur le compte : BE54 0014 1241 7097 (GEBABEBB) avec la communication : NON + PRENOM du nageur - mention du groupe - Saison 2021-2022.

Un nageur qui n'est pas en ordre de cotisation pour le début du mois de septembre 2021 se verra refuser l'accès aux cours du SCR.

Chaque cotisation payée reste acquise au club.

Certains cas, avec l'accord du SCR, permettent un remboursement éventuel calculé au prorata du nombre de cours prestés ou restants:

- Certificat médical de longue durée (> 1 mois).
- Fermeture pour circonstance exceptionnelle (Covid).

Le montant de la cotisation ne comprend pas l'entrée de la piscine. Veuillez vous renseigner à la piscine pour les abonnements.

Le SCR a le droit de modifier les conditions et ses tarifs sans préavis.

Pour de plus amples renseignements :

<https://www.scrisensart.be>

Ecole de natation : secretariat.edn@scrisensart.be

Compétition: secretariat.competition@scrisensart.be